

ASSOCIATIONS

ATTENTION cette page provient du site service-public.fr.

Les informations délivrées sur cette page sont nationales, dans de rares cas elles ne s'appliquent pas à la ville de Fontenay-sous-Bois.

SERVICES EN LIGNE

Création d'une association (e-crédation),
Modification d'une association (e-modification)
Consulter les annonces des associations et
fondations, Dissolution d'une association (e-
dissolution)

MODÈLES DE DOCUMENT

Modèle de règlement intérieur d'une association
Modèle de statuts d'association reconnue d'utilité
publique, Attestation sur l'honneur d'un
particulier de non-participation à 2 autres ventes
au déballage

Questions - Réponses

[Peut-on choisir librement le nom d'une association ?](#)

[Comment savoir si un nom d'association est déjà utilisé ?](#)

[Comment se renseigner sur une association ?](#)

[Peut-on utiliser son véhicule personnel pour les besoins d'une association ?](#)

[TOUTES LES QUESTIONS RÉPONSES](#)

Comment faire si...

[Je crée une association](#)

[L'association organise un événement : fête, manifestation, vide-grenier](#)

HÔTEL DE VILLE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

Esplanade Louis Bayeurte
94120 Fontenay-sous-Bois

01 49 74 74 74